

Politiques de paiement / Payment policies

a) **Frais payés en totalité à l'inscription**, à l'ordre de l'école DansEncorps. / **A full payment is due upon registration**, payable to DansEncorps School.

b) **1^{er} versement**: de 50% au moment de l'inscription / **1st payment**: 50% at the day of registration

2^e versement: due au plus tard le 17 février 2024 / **2nd payment**: due by February 17th, 2024.

Après le 17 février 2024, si un membre n'a pas réglé ses frais, une **pénalité de 25\$** supplémentaire sera appliquée.

If a member has not paid the remaining balance by February 17th 2024, a \$25 late payment penalty will be charged.

Remboursement / Refund Policy

Les frais de scolarité sont remboursés en totalité si un cours est annulé par l'école ou si une demande par écrit de l'élève nous parvient avant le début des cours. Seule une demande écrite de remboursement des frais de cours **avant le 2^e cours** sera admissible. Dans ce cas, un frais de **15\$** pour frais d'administration ainsi que **15\$** par classe prise sera retenu. **Aucun remboursement ne sera accordé après la fin du 2^e cours.** **À noter qu'il aura un frais supplémentaire de 5\$ pour un reçu perdu.**

Full refund of fees is granted if the school cancels a class, or if a written request is received in writing by the student before the beginning of the session. Only a written request of refund before the 2nd class will be granted, less a \$15 administration fee and \$15 per class taken. After the end of the 2nd class, no refund will be granted. Please note, there will be a \$5 administration fee for a lost receipt.

Avis de non-responsabilité / Disclaimer

DansEncorps décline toute responsabilité en cas d'accidents, perte ou vol des effets personnels des clients et clientes. En cas d'urgence, j'autorise les organisateurs de l'école à dispenser au besoin tous les premiers soins médicaux dont j'aurai besoin ou dont mon enfant aurait besoin. Les étudiants donnent automatiquement la permission à DansEncorps d'utiliser les photos et vidéos pour des besoins futurs de promotion. J'accepte aussi que l'on communique avec moi par courriel.

DansEncorps is not responsible for any accident, loss, or theft involving the personal belongings of our clients. In case of emergency, I authorise the people responsible for the school to administer any first aid or medical assistance (if medical) to me or my children. The students automatically grant permission to DansEncorps to use their photos and videos for publicity purposes in print ads, brochures and the like. I also agree that we communicate with me by email.

Essai gratuit / Free trial

Le non-membre peut essayer les cours de son choix gratuitement au 1^{er} cours de la session, à condition qu'il a complété sa fiche d'inscription. Avant le 2^e cours, le non-membre doit avertir le bureau de ses choix et doit s'acquitter de la cotisation de membre et des frais de cours afin de poursuivre la session.

A non-member can try any class, free of charge, at the first class of the session, provided that he/she has completed a registration form. Before the second class, the non-member must notify the office of the class chosen and must pay the membership and class fees in order to continue the session.

Le membre peut faire un essai gratuit pour un nouveau style de danse uniquement, au 1^{er} cours de la session.

The member can try a new style of dance class, free of charge, at the first class of the session only.

Politique Tolérance Zéro face à l'intimidation / Zero tolerance policy against bullying

Notre politique contre l'intimidation est mise en vigueur afin d'assurer un environnement sécuritaire, propice à la créativité et l'apprentissage de l'art de la danse dans le plaisir. L'intimidation se définit par tout acte d'agressivité physique, verbal, par écrit, par internet et même le non-dit (expressions faciales ou gestes insultants). Notez que les critiques et le commérage entre danseurs ne sont pas permis dans les studios, les vestiaires ou les corridors. Les élèves qui ne respecteront pas cette politique se verront expulser sans aucun remboursement.

Our policy against bullying is enforced to ensure a safe environment conducive to creativity and learning the art of dance with enjoyment. Bullying is defined as any act of physical, verbal, written, internet and even unspoken (i.e. facial expressions or insulting gestures) aggression. Note that criticism and gossiping between dancers are not allowed in the studio, locker rooms or hallways. Students who violate this policy will be expelled without refund.

Signature de l'élève (si majeur) ou du parent/tuteur/ of the student (if over 18) or of the parent/guardian :

Date : _____